

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 19 décembre 2013

DCM N° 13-12-19-15

**Objet : Attribution de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2013-2014.**

**Rapporteur: M. BELHADDAD**

Favoriser l'accès aux différentes disciplines sportives de tous les publics, accompagner les associations pour assurer le rayonnement du sport amateur ou de haut niveau, privilégier la formation des jeunes dans la pratique fédérale mais aussi en milieu scolaire et animer la ville en portant le sport au cœur de la cité, tels sont les objectifs essentiels de la politique sportive conduite par la Ville de Metz.

L'accès aux disciplines sportives pour tous les publics : une priorité

Sous l'impulsion de la ville, un grand nombre de clubs sportifs mettent en œuvre des actions spécifiques pour amener de nouveaux publics à la pratique sportive régulière. Ainsi, la féminisation du sport connaît un net développement et plusieurs clubs, parmi lesquels on peut citer les artilleurs de Metz ou encore le base-ball, ont créé des sections féminines. La ville favorise par ailleurs, la pratique du sport pour les personnes ayant un handicap en milieu valide. Il en va ainsi par exemple de la gymnastique, du tennis de table ou encore de l'aviron.

La formation des jeunes : une nécessité absolue

Un travail est mené par la ville en partenariat avec les sections sport/étude des établissements scolaires pour assurer les meilleures conditions de pratique sportive aux élèves. L'accompagnement de la ville porte également sur l'apprentissage des disciplines sportives dites de base comme la natation, l'athlétisme ou encore la gymnastique mais aussi sur des disciplines comme le golf ou dans un futur très proche le sport de glace. Ainsi, plus de 7800 élèves messins des écoles primaires sont initiés chaque année à un sport. Pour accompagner l'Education Nationale, la ville a engagé des éducateurs pour encadrer les différentes disciplines et prend en charge le transport des élèves messins vers les équipements sportifs.

L'implication des clubs dans la formation des jeunes pour atteindre l'excellence se traduit par des résultats très significatifs pour certains, qui obtiennent le label de meilleur club jeunes comme le triathlon, le tennis de table ou encore le tennis. Si le Centre de formation du FC Metz se classe parmi les meilleurs de France (10<sup>ème</sup>), les autres associations sportives messines

développent également des Pôles de formation de qualité qui pourront permettre d'assurer la relève. L'engagement de la ville se traduit par un partenariat fort avec ces clubs et un accompagnement financier et logistique dans leurs démarches.

### L'excellence sportive : un objectif partagé

L'excellence sportive est devenue une évidence dans le sport de haut niveau messin. Ainsi de nombreux clubs disposent au sein de la même structure d'équipes masculine et féminine qui sont engagées au plus haut niveau. Aux côtés des clubs phares comme le FC Metz ou Metz Handball, on peut citer : le tennis de table dont les équipes féminine et masculine évoluent en Pro A et en Pro B, la Ronde Pétanque qui a remporté le titre de Vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs, Metz Triathlon ou l'ASPTT Tennis qui se situent en 1<sup>ère</sup> division ou encore Athlétisme Metz Métropole qui est monté en National 1B. Ces excellents résultats sont le fruit d'un travail intense et régulier qui permet à ces clubs non seulement de se distinguer mais aussi de progresser au plus haut niveau.

### L'animation de la ville

Les manifestations sportives s'enchaînent tout au long de l'année avec dynamisme et animent la ville de manière festive. Que ce soit le marathon Metz Mirabelle, qui au-delà des enjeux sportifs, propose une véritable fête populaire aux messins ou le meeting indoor d'athlétisme qui permet aux messins, en mettant en scène des athlètes de très haut niveau, d'approcher et d'apprécier l'excellence sportive. La création en mai 2013 du tournoi international de football « Graouilly Cup » en lien et avec la participation active des clubs de football messins a réuni 64 équipes de la catégorie U12 dont des équipes étrangères et des équipes émanant de clubs pro. Au total près de 1000 jeunes joueurs ont offert un véritable festival de football à l'ensemble des spectateurs.

Une centaine d'événements sportifs aux ambitions diverses mais toujours riches en émotions sont organisés chaque année par les associations sportives.

Dans ce contexte, le présent rapport a pour objet de proposer le montant des subventions allouées aux associations sportives pour la saison 2013/2014. Un montant de 1 059 100 € sera consacré au sport de haut niveau alors que le sport amateur sera financé à hauteur de 387 320 €.

Une enveloppe de 28 809 € permettra d'apporter une aide logistique aux clubs sportifs qui pourront ainsi faire l'acquisition de matériel sportif ou de véhicules pour assurer le déplacement des équipes.

Enfin, une enveloppe de 85 100 € sera dévolue au financement de l'événementiel sportif. En effet, qu'elles soient d'ampleur nationale ou plus locales, les manifestations sportives participent à l'animation de la ville en portant le sport au cœur de la cité mais donnent aussi l'envie de pratiquer les différentes disciplines qui s'exposent.

Dans le cadre de l'enveloppe globale dédiée aux subventions des associations sportives pour l'année 2014 et qui a diminué de 2,3 % par rapport à 2013, après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, pour un montant de **1 560 329 €**, les subventions dont le détail figure dans la motion.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2013/2014,

**CONSIDERANT** que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

**- D'ATTRIBUER les subventions suivantes pour un montant de 1 560 329 € :**

#### **Sport de haut niveau – subvention de fonctionnement**

AS Pouilly Metz Volley Ball (dont 16 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	70 500 €
ASPTT Tennis (dont 10 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	42 000 €
Athlétisme Metz Métropole (dont 21 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	90 000 €
Athlétisme Metz Métropole (Soutien Bob TAHRI) (25 000 € au titre des frais de participation de l'athlète aux compétitions nationales et internationales)	25 000 €
Club d'Echecs Metz Fischer (Dont 5 750 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	24 500 €
Metz Basket Club (Dont 17 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	71 000 €
Metz Handball (Dont 110 750 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	443 000 €
Metz Tennis de Table (Dont 27 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	110 000 €
Metz Triathlon (Dont 7 875 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	31 500 €

Renaissance Sportive de Magny (Dont 10 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	40 000 €
Rugby Club de Metz (Dont 18 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	72 000 €
Société des Régates Messines (Dont 9 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	39 600 €

## **Sport amateur – subvention de fonctionnement**

### **Arts martiaux**

Aiki Club de Metz	1 000 €
Boxing Club de Metz	1 650 €
Boxing Club Messin	1 550 €
Budokai Metz Haku Un Kan	600 €
Karaté Club de Metz	4 400 €
Metz Judo – Jujitsu	5 000 €
Metz Lorraine Japon	620 €
Waka Matsu Dojo	420 €

### **Badminton**

Association Badminton Marly Metz	1 100 €
Metz Badminton	6 700 €

### **Baseball**

Baseball & Softball Club de Metz	1 800 €
----------------------------------	---------

### **Billard**

Amicale du Billard de Magny	350 €
Billard Club de Metz	750 €

### **Clubs omnisports**

Association Sportive des Cheminots de Metz	9 500 €
Association Sportive et de Loisirs de la Police	300 €
ASPTT Omnisports (Participation aux frais de fonctionnement du Complexe des Hauts Peupliers dont 15 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)	60 000 €
ASPTT Omnisports (Section Judo : 2 100 € - Section Echecs : 800 € - Section Gymnastique Volontaire : 400 € - Section Basket: 5 000 €)	8 300 €
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré- USEP Moselle	3 500 €

### **Cyclisme**

Cyclo Club de Metz	500 €
--------------------	-------

### **Disciplines à destination des personnes handicapées**

Handicap Evasion Lorraine	1 000 €
---------------------------	---------

Handisport Metz 1 500 €

**Echecs**

Club d'Echecs Alekhine 5 000 €

Ecole Française des Echecs de Metz 4 350 €

**Escrime**

Société d'Escrime de Metz 10 000 €

**Football**

Amicale du Personnel Municipal – Section Foot 9 500 €  
(Dont 2 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

Association Sportive de la Grange aux Bois 5 500 €

Club Omnisport de Bellecroix 17 000 €  
(Dont 4 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

Entente Sportive Messine 24 000 €  
(Dont 4 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

Football Club de Metz Devant les Ponts 20 000 €  
(Dont 5 050 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

Union Lorraine de Plantières 13 000 €  
(Dont 3 250 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

Jeunesse Sportive Ars Laquenexy Metz Technopole 1 500 €

**Football américain**

Les Artilleurs de Metz 1 000 €

**Frisbee**

Ultimetz 300 €

**Golf**

Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle 1 600 €

**Gymnastique**

Gym Volontaire de Metz 600 €

Metz Gymnastique 25 000 €

**Handball**

Metz Magny Handball 2 800 €

**Hockey**

Hockey Club de Metz 30 000 €  
(Dont 11 250 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2012/2014)

### **Kayak**

Kayak Club de Metz 23 000 €  
(Dont 6 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

### **Natation**

Société de Natation de Metz 22 000 €  
(Dont 4 375 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

### **Parachutisme**

Para-Club Sportif de Metz 400 €

### **Patinage**

Sport de Glace 25 240 €  
(Dont 5 000 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2013/2014)

### **Pêche**

Amicale des Pêcheurs du Sablon 1 000 €

### **Pétanque**

Amicale de Pétanque de Magny 440 €  
La Boule Messine 7 000 €  
La Ronde Pétanque 9 200 €  
Metz Pétanque Sablonnaise 2 000 €

### **Plongée**

Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Metz 450 €  
Metz Plongée Loisirs 1 100 €  
Nautilus Club de Metz 500 €  
Plongée Nature VTT 300 €  
Spéléo Club de Metz 400 €

### **Randonnée**

Club Touristique de Lorraine 600 €  
Nancy Metz à la Marche 3 000 €

### **Tennis**

Tennis Club de Magny 1 100 €

### **Tir**

Société de Tir de Metz 2 100 €

### **Voile**

Cercle de Yachting à Voile de Moselle 5 800 €

## **Financement de l'évènementiel sportif**

Association FC Metz (Second Tournoi International de Football de la Ville de Metz « Graouilly-Cup » - 17 et 18 mai 2014)	30 000 €
Metz Tennis de Table (4 <sup>ème</sup> édition du Circuit mondial PREMIUM Juniors – 5 au 9 mars 2014 – 25 000 €) (Qualifications aux Jeux Olympiques de la Jeunesse – 3 et 4 mars 2014 – 5 000 €)	30 000 €
Sport de Glace (Gala de Noël – 15 décembre 2013 – 1 000 €)	1 000 €
Metz Triathlon (Bike & Run – 15 décembre 2013)	1 500 €
Football Club de Metz Devant les Ponts (Tournoi foot en salle – 12 janvier 2014- 1 000 €)	1 000 €
Metz Badminton (8 <sup>ème</sup> tournoi de Metz – 18 et 19 janvier 2014)	600 €
METZ Lorraine Japon (Stage Nationale de Iaido – 8 et 9 mars 2014)	600 €
Ecole Française d'Échecs (8 <sup>ème</sup> OPEN Rapide – 23 février 2014 : 400 €) (Tournoi de Clôture – 22 juin 2014 : 100 €) (Tournoi des Débutants – 24 novembre 2013 : 100 €)	600 €
Association Sportive Pouilly-Metz Volley-ball (Tournoi Vert Metz Moselle - 08 juin 2014 – 1 500 €) (Tournoi de Rentrée N2 - 14 septembre 2014- 1 200 €) (Action « Sport et Développement Durable » -12 et 13 avril 2014 – 1 000 €)	3 700 €
Aventure Mont Saint Quentin (25 <sup>ème</sup> édition du trophée des Crapauds - les 7 et 8 mai 2014)	1 500 €
Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle (Coupe de la Ville de Metz – 31 août 2014 – 800 €) (Coupe Handigolf JOELETTE - 13 avril 2014- 1 000 €) (Tournoi Double Dames – 9 septembre 2014 - 300 €)	2 100 €
Club d'Échecs Metz Alékhine (32 <sup>ème</sup> Tournoi International d'échecs de la Ville de Metz – 3 au 10 mai 2014)	12 000 €
Association Sportive de la Grange aux Bois (3 <sup>ème</sup> édition du Tournoi Futsal de la Toussaint – 1 <sup>er</sup> et 2 novembre 2013)	500 €

### **Subventions d'équipement sportif**

Boxing Club de Metz (Participation à l'acquisition d'un ring mobile et à du mobilier de rangement spécifique à la boxe)	4 900 €
Metz Basket Club (Participation à l'acquisition d'un véhicule 9 places pour assurer les déplacements des jeunes du club)	7 165 €
Société des Régates Messines (Participation à l'acquisition de 2 skiffs de compétition)	5 384 €
Cercle de Yachting à Voile de Moselle (Participation au remplacement de 4 dériveurs)	6 753 €
Kayak Club de Metz (Participation à l'achat de bateaux d'initiation)	4 607 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens correspondantes ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2014.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives  
Commissions : Commission des Sports  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.  
Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 8

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**